



RÉPONDRE, EN TANT QUE MILIEU D'ACCUEIL, À DES COLLABORATIONS EXTÉRIEURES ?

Une démarche de réflexion qui fait sens avec le projet d'accueil

Le milieu d'accueil, qu'il soit une crèche ou le domicile d'un-e accueillant-e, est inséré dans un contexte local. Les professionnels de l'enfance peuvent être sollicités pour une variété de collaborations de la part de partenaires extérieurs-e-s. Ces sollicitations peuvent concerner des projets communs mais peuvent aussi être relatives à une demande de contribution aux activités quotidiennes du milieu d'accueil.

Cet article aborde la question au travers d'une situation vécue par l'équipe d'une crèche : la demande d'Hélène, résidente dans un S.A.J.A¹. Hélène voudrait s'impliquer dans une activité professionnelle auprès des enfants mais elle ne dispose pas de qualifications professionnelles particulières.



QUARTIER DE RIBAUCCOURT, JANVIER 2020

La crèche, Ma belle campagne, est située non loin d'un S.A.J.A. Il y a peu, Isabelle², qui travaille comme psychologue et accompagnatrice dans le service d'accueil de jour, a pris un contact téléphonique avec Carole, la responsable de la crèche. Elle voudrait la rencontrer pour lui parler d'un projet qui concerne Hélène, l'une des résidentes du service.

Rendez-vous est pris pour un échange qui a lieu quelques jours plus tard. Hélène, qui a une déficience mentale légère, fréquente le centre depuis trois ans maintenant. Isabelle l'a accompagnée dans le développement d'un projet qui lui tient à cœur : pouvoir s'investir bénévolement « *là où il y a des enfants* ». Hélène est très investie dans les activités du centre et sait faire preuve de patience. Elle a déjà pris une part très active aux Olympiades organisées par le coordinateur ATL de la ville. Ses facilités sociales avec les enfants ont été remarquées par ce biais.

Isabelle voudrait envisager avec Carole les possibilités pour Hélène de mener à bien un projet de collaboration au sein de sa structure d'accueil. Carole découvre le projet avec intérêt, pose plusieurs questions, montre un certain enthousiasme qu'elle tempère toutefois en soulignant qu'elle voudrait, avant toute décision, réfléchir aux conditions potentielles de la réalisation et surtout, échanger à ce sujet avec son équipe. Pour elle, inclure une adulte ayant une déficience mentale dans la vie de la crèche pourrait, a priori, être enrichissant pour tous les acteurs du milieu d'accueil et pour la personne concernée.

Quelques jours plus tard, Carole inscrit le point « projet de collaboration » à l'ordre du jour de la réunion d'équipe. Cette dernière ne partage pas le même enthousiasme lorsque Carole expose le projet, elle se demande comment une personne extérieure, qui ne connaît pas les enfants, sera perçue par ceux-ci. Mathilde, une des accueillantes, rappelle que c'est avec un petit nombre d'adultes que l'enfant peut s'épanouir et tisser des liens qui rendent ces personnes signifiantes à ses yeux ; la présence d'inconnu-e-s dans le service peut mettre à mal la sécurité affective progressivement construite.

1. Service d'Accueil de Jour pour Adultes handicapés
2. Tous les prénoms cités sont des prénoms d'emprunt

Parmi les autres questions posées, les accueillantes se demandent aussi quelles tâches cette personne pourrait prendre en charge, dans quel cadre, sous la supervision de quelle personne de l'équipe. S'il y avait initialement un enthousiasme certain pour le projet, la réflexion en équipe permet de le confronter à la réalité professionnelle. La responsabilité du milieu d'accueil est effectivement de proposer des conditions d'un accueil de qualité pour tous les enfants, en répondant à ses missions : prendre en compte les intérêts éducatifs des enfants, répondre à une demande d'accueil des familles dans toute leur diversité. Cet accueil de qualité implique de mobiliser des compétences professionnelles de haut niveau, liées à l'accueil de la petite enfance, qui sont progressivement acquises dans le cadre de la formation initiale et perfectionnées par l'expérience de terrain, les temps de travail sur le projet d'accueil dans le milieu d'accueil, ainsi qu'au travers de la fréquentation régulière de modules de formation continue.



À l'occasion de cette demande, l'équipe décide de passer en revue, de manière systémique, l'ensemble des tâches qu'elle est amenée à réaliser auprès des enfants et les compétences professionnelles que ces tâches nécessitent.

L'objectif est, au final, d'identifier les tâches qu'Hélène pourrait éventuellement réaliser et ce qu'elles impliquent.

L'équipe évoque sa présence éventuelle dans le lieu de vie auprès des enfants, en envisageant toutes les tâches jusqu'aux soins mais également, en cuisine, lors de la préparation des repas. Elle en fait un relevé systématique et pointe les compétences professionnelles nécessaires pour les réaliser. Après ce travail, elle décide de solliciter Fabiola, la Coordinatrice accueil ONE du secteur, pour lui demander son avis et ses conseils.

Quelques jours plus tard, la discussion avec Fabiola, à partir du travail réalisé par l'équipe, met en évidence à quel point l'accueil des jeunes enfants implique des compétences professionnelles, quel que soit le moment de la journée : de l'accueil du matin, avec les enjeux liés aux vécus de la séparation, aux retrouvailles – plus tard dans la journée – avec la nécessité de proposer un retour circonstancié à la famille, en passant par tous les moments de vie de la journée.

Ce temps d'arrêt permet de mettre la focale sur différents aspects : chaque moment de vie est éminemment complexe.



L'activité libre des enfants n'est pas un moment de détente pour les accueillantes qui prennent soin d'eux. C'est un temps au cours duquel elles observent les enfants, réagissent à leurs sollicitations – directes ou indirectes – accompagnent, lorsqu'elles le jugent pertinent, leurs interactions. Elles portent une attention soutenue aux expériences multiples de vie de l'enfant, de manière à réaliser un compte-rendu précis aux parents à la fin de la journée. Elles ajustent leurs interventions aux compétences et intérêts des enfants, jugent de la manière d'intervenir ou non dans des situations conflictuelles qui s'initient entre deux enfants : *sont-ils en mesure de gérer ce moment de tension par eux-mêmes ? Comment le font-ils ? Comment peuvent-elles les accompagner sans « faire à leur place » ?* Ensemble, l'équipe et la Coordinatrice accueil brossent un tableau détaillé de toutes les compétences mobilisées par les professionnelles pendant ces moments qui pourraient paraître anodins pour les personnes extérieures. Elles réalisent à quel point la demande d'Hélène s'est révélée aussi être une opportunité de réfléchir aux compétences professionnelles nécessaires pour l'accueil des enfants, en dehors des tâches de soins, au sens large.

Fabiola termine en reconnaissant l'enthousiasme de l'équipe et ajoute que pour elle, il y a dans cette demande, une réelle opportunité mais que cette dernière pourrait ne pas se situer là où l'équipe l'imaginait au départ. En effet, cette demande a amené l'équipe à réfléchir aux nombreuses tâches liées au métier de l'accueil et aux compétences qu'elle mobilise quotidiennement pour accueillir les enfants et leur famille. Un autre aspect important à prendre en compte est de faire la part entre les compétences nécessaires pour prendre en charge les enfants et les autres tâches, tout aussi nécessaires mais qui n'impliquent pas la présence auprès des enfants. Ensemble, les professionnelles engagent alors un travail de réflexion sur ces tâches comme, par exemple, la préparation des repas. En détaillant toutes les étapes de leur préparation, l'équipe se rend assez rapidement compte qu'il n'y a rien de linéaire, qu'il ne s'agit pas d'une simple procédure à suivre mais au contraire, qu'un certain nombre de paramètres sont à prendre en considération, parmi eux le respect des normes HACCP³, l'attention aux proportions et aux conseils diététiques de l'ONE...Yvon, le cuisinier, pointe également les ajustements à effectuer quasi quotidiennement : les textures préférées par les enfants, selon leurs compétences de déglutition et de mastication, les intolérances alimentaires, les demandes particulières des familles par rapport à un régime spécifique si c'est envisageable.



Tous les actes professionnels, lorsqu'ils sont examinés dans le détail, dévoilent des stratégies d'action complexes qui ne sont pas de l'ordre de l'improvisation. Même si elles ne font plus l'objet d'une conscientisation concrète, - c'est bien là la force de l'expérience -, ces stratégies n'en sont pas moins mises en œuvre au quotidien.

Après ce travail de réflexion, l'équipe se demande comment elle va pouvoir répondre à la demande d'Hélène tout en faisant la part des choses, pour tout le monde, des aspects constructifs de cette expérience. Une demande, qu'elle vienne de l'équipe ou de l'extérieur, est de nature à impliquer une charge affective, générer des émotions, des ressentis, chez les personnes qui la reçoivent. Ces dernières se sentent parfois dans l'obligation d'y répondre positivement. Mais il ne suffit pas d'accepter une requête pour qu'elle puisse s'articuler automatiquement aux missions d'accueil qui incombent à la structure. *Comment une équipe peut-elle sortir de cette mécanique pour voir les opportunités auxquelles elle n'avait pas pensé ? C'est tout un art d'identifier les demandes qui n'ont pas été formulées comme telles.*

Dès lors, si on ne peut pas répondre à la demande, quelles sont les alternatives pour transformer la situation qui à première vue, se solde par un refus, en une ressource pour tout le monde, à la fois pour la personne qui a fait la demande et l'équipe de professionnel-le-s ?

Lors d'une réunion, un membre de l'équipe propose de créer des panneaux pour expliquer aux familles les détails de la vie en crèche. C'est vrai que, finalement, ces dernières n'ont pas toujours l'occasion de percevoir la finesse des actes liés à l'accueil et le sens qui guide les pratiques pendant la journée. « *Le diable se cache dans les détails* », rappelle Mathilde. Le travail que l'équipe vient de réaliser sur le repas peut servir à donner à voir aux parents les compétences mobilisées au bénéfice de tous. Pourquoi ne pas en profiter pour créer un support pour eux ? L'objectif ne serait pas de leur « *dire comment ils devraient faire à la maison* » mais de donner à voir qu'accueillir des enfants en dehors de leur famille est un métier éducatif qui n'a rien à voir avec du gardiennage.

Un membre de l'équipe prend note de l'idée des panneaux et est chargé d'effectuer, par la suite, des propositions pour la réalisation de ces panneaux et leur utilisation auprès des partenaires (familles mais également PO, partenaires extérieurs).

Il est également décidé en équipe que la responsable verrait Hélène, accompagnée de la psychologue du centre d'accueil, pour réaborder sa demande, pour lui expliquer le contexte de travail en milieu d'accueil, ses attendus et ses contraintes qui nécessitent absolument une prise en charge professionnelle. Le lendemain, Carole se rend dans le centre pour la rencontre prévue ; lors de l'échange, elle se rend compte que le fait de ne pas pouvoir s'occuper directement des enfants est une source de frustration pour Hélène. Devant cette réaction, Carole se sent mal à l'aise, craignant de donner l'impression de disqualifier une personne en situation de handicap, alors que ce n'est pas du tout la question. Elle parvient à mettre en évidence que ce qui importe pour le travail en crèche est d'avoir les compétences professionnelles propres au métier et de pouvoir les mobiliser. Elle ne veut cependant pas limiter l'échange à ce qui pourrait être vécu comme un échec. Elle prend alors le temps de s'assurer qu'Hélène a bien compris le sens du refus, puis enchaîne en proposant de réfléchir avec elle à la manière de traduire sa demande en un projet pertinent, compte tenu des missions de la structure d'accueil. La discussion met en avant l'intérêt et les compétences artistiques d'Hélène.

Elle est également très calme, adore dessiner des personnages liés au monde de l'enfance et les faire évoluer dans des petites saynètes. Isabelle propose une idée : si Hélène y trouve un intérêt, elle pourrait, avec l'aide de ressources du centre d'accueil, créer une bande-dessinée pour parler du cheminement lié à la prise en compte de sa demande dans le milieu d'accueil. Elle y voit là une opportunité pour Hélène d'expliquer comment elle a vécu l'expérience : quel était son souhait initial par rapport aux enfants (être avec eux) ? Comment ce souhait a-t-il dû passer le filtre des exigences professionnelles du milieu d'accueil ? Comment a-t-il permis à l'équipe de réfléchir sur ses propres compétences professionnelles ?



Au final, la demande d'Hélène qui n'a pas pu se mettre en œuvre, n'est pas liée à sa particularité, celle d'être en situation de handicap. Une telle demande extérieure aurait pu être celle de « Benoît » (ébéniste) ou encore d'« Anna » (retraitee d'un service public). Retenons qu'il s'agit d'une demande d'une personne non professionnelle de la petite enfance qui souhaite établir une relation avec les enfants dans un cadre professionnel. C'est aussi cela l'inclusion : ne pas réduire une personne à une part de son identité, pour Hélène sa déficience mais analyser sa demande comme on le ferait pour n'importe quelle demande d'une autre personne, en recherchant les compétences attendues pour l'accueil des enfants.

Pascale CAMUS et François MARECHAL
Cellule Accessibilité Inclusion Recherches et Nouveautés
DRD - ONE